



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Wettbewerbskommission WEKO  
Commission de la concurrence COMCO  
Commissione della concorrenza COMCO  
Competition Commission COMCO

# Conférence de presse annuelle de la COMCO

Laura Melusine Baudenbacher, présidente de la COMCO  
Patrik Ducrey, directeur du Secrétariat de la COMCO

31 mars 2026



# Aperçu

Laura Melusine Baudenbacher, présidente de la COMCO

**Bilan à l'horizon 2025**

---

Patrik Ducrey, directeur du Secrétariat de la COMCO

**Intelligence artificielle et droit cartellaire**

---

Vos questions



# Aperçu

Laura Melusine Baudenbacher, présidente de la COMCO

**Bilan à l'horizon 2025**



# Procédures de la COMCO

- La COMCO et son Secrétariat ont travaillé sur 18 enquêtes, 8 enquêtes préalables, 43 observations de marché et 34 concentrations, et ont rédigé des prises de position dans près de 350 consultations
- La COMCO a clôturé 7 enquêtes par des décisions :
  - Marchés et domaines concernés : services de billetterie, mise en réseau d'entreprises via le haut débit, secteur du bâtiment, commerce de détail, commissions sur l'utilisation des cartes, branche automobile et domaine de la santé
  - 5 concernent des ententes sur les prix, 3 concernent l'abus de position dominante ou d'un pouvoir de marché relatif
  - 5 enquêtes avec sanctions, 2 classements, une procédure sans amende et réglée à l'amiable
- Un examen approfondi de l'opération de concentration entre DERTOUR et Hotelplan



# Jugements du Tribunal administratif fédéral et du Tribunal fédéral

- 12 jugements (5 du Tribunal administratif fédéral et 7 du Tribunal fédéral)
  - Services de billetterie, secteur du bâtiment, branche automobile, domaine de la santé, droits de transmission télévisée, secteur de l'électricité, infrastructure, fret aérien, fibre optique
  - 4 concernent des ententes sur les prix, 3 visent l'abus de position dominante, un porte sur une concentration et deux ont pour objet la pratique de publication des décisions de la COMCO
  - Ces deux tribunaux ont rejeté les recours ou ont partiellement confirmé les décisions de la COMCO
- Les tribunaux examinent en détail les décisions de la COMCO



# Quelques éléments marquants

- Les commissions d’interchange pour les cartes de débit restent d’actualité:
  - En 2024, la COMCO s’est mise d’accord avec Mastercard sur les commissions d’interchange au niveau national
  - En 2025, la COMCO a trouvé une solution similaire avec VISA
- Le pouvoir de marché relatif face à l’îlot de cherté en Suisse:
  - Encore peu de dénonciations
  - Trois enquêtes sont terminées et une nouvelle a été ouverte
- Les ententes dans le secteur de la construction restent d’actualité, c’est pourquoi la COMCO a sensibilisé les pouvoirs adjudicateurs (une trentaine de manifestations) parallèlement aux enquêtes qu’elle a menées



# Quelques éléments marquants

- Droits exclusifs de transmission télévisée (football et hockey sur glace):
  - La COMCO s'est penchée sur cette question dès 2012
  - Elle a rendu une première décision en 2016, puis une seconde en 2020
  - Le Tribunal fédéral a confirmé la position de la COMCO en 2024, puis à nouveau en 2025
- La COMCO renforce le marché intérieur suisse:
  - Elle permet aux sages-femmes et aux organisations d'aide à domicile d'exercer leurs activités au-delà des frontières cantonales
  - Les recours et les expertises de la COMCO devant le Tribunal fédéral ont ainsi porté leurs fruits



# Révision de la loi sur les cartels du 19 décembre 2025

- Modernisation du contrôle des concentrations, procédure d'opposition plus efficace, renforcement du droit civil de la concurrence, modifications dans l'appréciation des accords et des pratiques des entreprises en position dominante
- Le Parlement a modernisé la loi sur les cartels et a expressément rejeté toute tentative visant à l'affaiblir
- Les accords portant uniquement sur les prix bruts ne sont désormais plus passibles d'amendes, mais les ententes sur les prix restent illicites
- L'examen des ententes sur les prix et des pratiques des entreprises en position dominante, ainsi que des opérations de concentration, sera intensifié
- Des travaux préparatoires sont en cours et seront communiqués aux entreprises
- Clarification des questions ouvertes par les tribunaux d'ici 10 à 15 ans



# Conclusion

– La COMCO remplit sa mission :

**promouvoir la concurrence et empêcher les restrictions à la concurrence**

– La COMCO

- mène des procédures et rend des décisions
- prend position sur de nombreux actes législatifs
- se tient à disposition des entreprises, des citoyennes et des citoyens, des autorités ainsi que des études d'avocats pour les conseiller



# Aperçu

Patrik Ducrey, directeur du Secrétariat de la COMCO

**Intelligence artificielle et droit cartellaire**





# Intelligence artificielle et droit des cartels

- L'intelligence artificielle (IA) renforce la concurrence, elle
  - apprend à partir d'une multitude d'exemples et génère, sur cette base, de nouveaux contenus tels que des textes, des images, des fichiers audio, des vidéos ou des codes,
  - peut prendre en charge des tâches cognitives,
  - peut améliorer les performances professionnelles et remplacer les tâches routinières,
  - élargit les possibilités d'automatisation et d'analyse prédictive, etc.
- Cela permet de réduire les coûts, de gagner en efficacité et d'augmenter la productivité
- Dans l'ensemble, l'IA favorise l'émergence de nouveaux modèles économiques plus légers et facilite l'entrée sur le marché des petites entreprises



# Chaîne de valeur

- La chaîne de valeur de l'IA générative peut, de manière très simplifiée, être divisée en *modèles de fondation* (y compris les étapes en amont) et en *applications* qui en découlent
- Les modèles de fondation ont besoin de matériel performant, de solutions cloud et de données



# Risques liés à une concentration

- Les modèles de fondation présentent des caractéristiques susceptibles d'entraîner une concentration du marché :
  - Ils nécessitent une grande puissance de calcul, l'accès à de grandes quantités de données et des connaissances spécialisées
  - Il existe des économies d'échelle
  - Signes d'effets de réseau : plus il y a d'utilisateurs, meilleurs sont les développements
  - Les entreprises numériques établies ont une longueur d'avance sur les nouvelles entreprises
- Évaluation : actuellement, le marché est ouvert et dynamique
- Il existe un certain potentiel d'abus : les autorités de la concurrence restent vigilantes



# Fixation algorithmique des prix

- Les entreprises peuvent utiliser des algorithmes pour fixer leurs prix
  - Fixation des prix à l'aide de règles prédéfinies
  - Fixation des prix à l'aide de techniques d'IA
- Les algorithmes peuvent intensifier la concurrence, mais aussi permettre la coordination des prix :
  - Utilisation dans le cadre d'ententes classiques sur les prix
  - Coordination des prix par des algorithmes
  - Ententes par apprentissage autonome
- Risque : les entreprises se concertent en utilisant les mêmes données et les mêmes algorithmes pour la fixation des prix
- La responsabilité d'un comportement conforme au droit des cartels lors de l'utilisation d'algorithmes incombe donc aux entreprises



# Utilisation de l'IA par la COMCO

- Suivre les développements, renforcer les connaissances, échanger avec la communauté scientifique, les administrations et les autorités de la concurrence d'autres pays
- Pas de service dédié à l'IA comme c'est le cas dans les grandes autorités de la concurrence internationales : ressources insuffisantes
- Cependant
  - Travail pionnier à l'échelle internationale et développement continu (utilisation du deep learning) dans l'analyse des prix lors des appels d'offres (depuis environ 15 ans)
  - Permet de détecter les ententes sur les prix et a un effet préventif



# Conclusion

- L'IA a le potentiel de renforcer considérablement la concurrence en permettant des gains d'efficacité, en accélérant l'innovation et en réduisant les barrières à l'entrée sur le marché
- On observe des tendances à la concentration au niveau des modèles de fondation, ainsi qu'un risque de coordination des prix par le biais d'algorithmes
- La COMCO suit les développements, apprend en permanence, entretient un dialogue et intervient si nécessaire

